

HONORAIRES GESTION

Type de gestion	Standard	Confort
Taux TTC sur les encaissements	34,90 € TTC/ lot / mois	8,8%

HONORAIRES LOCATION

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)	Honoraires TTC Modalités	A la charge de :
Honoraires d'entremises et négociations	150 euros	Bailleur (uniquement les logements inférieurs à 39 m ² habitables)
Honoraires de négociation (prestation visite, constitution dossier, rédaction du bail) selon la surface habitable du logement	de 0 - 39 m ² = 8 €/m ² de 40 - 59 m ² = 7 €/m ² de 60 à 89m ² = 6 €/m ² plus de 90 m ² = 5 €/m ²	par partie
État des lieux location vide ou meublée (entrée ou sortie hors déplacement)	6 € TTC / m ² habitable	50 % bailleur - 50 % locataire (sauf autre convention, limité à 3€/m ² habitable pour le locataire)
Etat des lieux location meublée (entrée ou sortie hors déplacement). La liste précise des meubles et objets présents dans le logement et ses annexes doit être fournie par le propriétaire	100 € du studio au F2 200 € du F3 à la maison	Frais de dossier en sus de l'état des lieux, charge bailleur
Établissement d'un acte de location	150 €	50 % bailleur - 50 % locataire (ou 150 € à la charge du demandeur)

Locaux commerciaux

Honoraires de négociation avec rédaction d'acte loyer	20% HT du loyer annuel	Locataire ou autre convention
Établissement d'un acte de location : 900 € si loyer < 1000€ HT - 1800 € si loyer < 4000€ HT - si loyer > 4000 € HT sur devis		Demandeur
État des lieux (entrée ou sortie)	Sur devis	Demandeur

Garage - box

Honoraires de négociation avec rédaction d'acte	250 €	50 % bailleur - 50 % locataire
Honoraires de négociation avec rédaction d'acte (hors état des lieux)	200 €	50 % bailleur - 50 % locataire
Établissement d'un acte de location	100 €	bailleur

HONORAIRES TRANSACTION

Montant de la transaction	Maison, appartement et immeuble	Cession de fonds
Inférieur à 60 000 €		5 000 €
De 60 001 € à 100 000 €	8,5%	12,0%
De 100 001 € à 200 000 €	7,5%	11,5%
De 200 001 € à 300 000 €	7,0%	11,0%
De 300 001 € à 400 000 €	6,0%	10,0%
Au-delà de 400 001 €	5,5%	9,0%
Vente d'un garage		2 500 €
Terrain de 0 à 49 999 €		5 000 €
Terrain au-delà de 50 000 €		10% plafonnés à 20 000 € par lot
Etablissement d'une estimation (visite du bien, rédaction, remise du document)		250 €
Etablissement d'un acte sous seing privé sans négociation (préparation, rédaction, signature avec chaque parties, constitution dossier notaire, suivi, présence à la signature)		2 500 €

HONORAIRES VIAGER

Barème transaction applicable sur la valeur vénale du bien (estimation réalisée par l'agence)	
Estimation du viager (estimation réalisée par l'agence)	450 € déduits sur les honoraires lors de la vente

** Grille de prix TTC, comprenant 20% de TVA

VENTE • LOCATION • GESTION • SYNDIC • COMMERCE